The OSCE Secretariat bears no responsibility for the content of this document and circulates it without altering its content. The distribution by OSCE Conference Services of this document is without prejudice to OSCE decisions, as set out in documents agreed by OSCE participating States.

PC.DEL/1881/21 14 December 2021

Original: FRENCH



UNION EUROPÉENNE

Conseil permanent de l'OSCE n°1348 Vienne, le 9 décembre 2021

Déclaration de l'UE sur la déclaration des co-présidents du groupe de Minsk

- 1. L'Union européenne a pris note de la déclaration des co-présidents du groupe de Minsk en date du 4 décembre. Elle regrette à son tour qu'il n'ait pas été possible de tenir de réunion conjointe entre les ministres des Affaires étrangères d'Arménie et d'Azerbaïdjan sous les auspices des co-présidents à Stockholm dans le prolongement de la dynamique lancée à New-York le 23 septembre lors de la rencontre intervenue en marge de la 76ème session de l'Assemblée générale des Nations-Unies à New-York et à Paris le 10 novembre lors de la rencontre organisée en marge de l'Assemblée générale de l'UNESCO. L'Union européenne appelle de ses vœux une telle réunion dès que les circonstances le permettront.
- 2. L'Union européenne se fait l'écho de l'appel lancé par les pays co-présidents aux parties en date du 7 décembre d'accueillir les coprésidents du groupe de Minsk dans la région dès que possible pour leur permettre d'évaluer la situation sur le terrain, de faire des progrès tangibles dans la mise en œuvre des initiatives humanitaires discutées lors des réunions de New York et de Paris, et de parvenir à un accord sur un programme pour les engagements futurs.
- 3. Pour sa part, l'Union européenne réitère son plein soutien au format de médiation du groupe de Minsk et de ses co-présidents pour trouver des solutions globales à tous les problèmes restants liés ou résultant du conflit conformément au mandat des co-présidents. Elle se tient prête à y contribuer, notamment à travers l'action du Représentant Spécial de l'UE pour le Caucase du Sud et la crise en Géorgie Toivo Klaar, la mise à disposition d'expertise et le soutien à des mesures de confiance. L'Union européenne renouvelle aussi son soutien au représentant personnel de la

Présidence en exercice et à son équipe, dont les actions sont indispensables à l'activité de la coprésidence du groupe de Minsk.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.